

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 SEPTEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-06-58

Date de la convocation : 26 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Votes :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le premier septembre deux-mil-vingt-trois à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, ROCHETTE Yvette, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, SANTIAGO François, MERLE Evelyne, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, LAROX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Procurations : ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève
TEYSSIER Michel procuration à THOUMY Denis
CHAVANA Jean-Luc procuration à BASTY Jean-Pierre
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
LARGERON Olivier procuration à SEUX Christian

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : FAURE Pascal

**OBJET : MODIFICATION DU MARCHÉ A BON DE COMMANDE POUR
L'IMPLANTATION DES COLONNES SICTOM**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du déploiement des colonnes de tri collectives par le SICTOM, une consultation d'entreprises pour un marché à bon de commande a été lancée pour la réalisation de l'enfouissement et des aménagements.
Le marché est établi pour 3 ans.

Après analyse des offres remises le 12 mai 2023, le conseil municipal, lors de sa séance du 9 juin dernier, a attribué le marché à bons de commande à l'entreprise SAS SRATP.

Suite à de nouvelles informations et données techniques transmises par les équipes du SICTOM VELAY PILAT sur les aménagements préalables, il a été nécessaire de modifier le bordereau des prix, joint en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, VALIDE le nouveau bordereau des prix et AUTORISE le maire à signer le marché à bons de commande avec l'entreprise SAS SRATP.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 2 septembre 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230901-2023-06-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2023

